

LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

Le 5 mai 2017



DÉFI VERT LA SANTÉ / BIKE & RUN VÉLO STATION



Le Défi vert la santé / Bike & Run Vélo Station est de retour pour une deuxième année !

Bike & Run Vélo Station 2017
Saint-Louis-de-Gonzague

L'événement aura lieu le **samedi 17 juin 2017**, de 9 h à 12 h au parc à l'arrière de l'église.

Le Bike & Run est un défi sportif qui se réalise en équipe de deux personnes. Un membre de l'équipe court et l'autre suit à vélo. Les rôles sont interchangeables selon les capacités physiques des coéquipiers. Le *Défi vert la santé* est également l'occasion de réfléchir sur des actions environnementales favorisant de saines habitudes de vie.

Le circuit proposé est une boucle de 4 km aménagée au cœur du village. Quatre défis sont possibles :

1. 4 km : départ à 10 h 30
2. 8 km : départ à 10 h
3. 12 km : départ à 9 h 30
4. 20 km : départ à 9 h

Le coût d'inscription est de 5 \$ par personne. L'argent recueilli sera entièrement versé à la Fondation de l'Hôpital du Suroît.

Inscriptions en ligne à l'adresse : www.jedonneenligne.org/fondationhds/DVLS/ ou en personne à l'hôtel de ville de la municipalité.

Pour plus d'information, consultez le site Internet de la Municipalité et suivez-nous sur Facebook : Défi vert la santé.

CONCERT INTIME – HARPE

Le **vendredi 19 mai**, de 19h à 20h, aura lieu un concert intime de la harpiste professionnelle Annabelle Renzo à la bibliothèque municipale.

Les places sont limitées : **30 places disponibles !**

Réservation obligatoire à la bibliothèque ou en composant le 450 371-0523, poste 224



FÊTE NATIONALE DES PATRIOTES

En raison du congé de la Fête nationale des Patriotes, les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés le lundi 22 mai prochain !



140, rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
450 371-0523 www.saint-louis-de-gonzague.com



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement numéro 16-125-1 modifiant le règlement de zonage numéro 16-125 afin d'y ajouter les classes d'usage *Commerce de vente au détail (C-120)* et *Hébergement et restauration (C-150)* à la zone P-1

AVIS PUBLIC est donné en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2017, le Conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement numéro 16-125-1 modifiant le règlement de zonage numéro 16-125;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu à la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 3^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, le 15 mai 2017 à 17 h 30. Au cours de cette assemblée publique, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;

QUE l'objet de cette assemblée est de présenter le premier projet de règlement mentionné en rubrique visant à ajouter les classes d'usage *Commerce de vente au détail* et *Hébergement et restauration* à la zone P-1.

QUE le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Ce premier projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 4^e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, du lundi au jeudi et de 8 h à midi le vendredi.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 5^e jour de mai 2017,

Dany Michaud

Directrice générale et secrétaire-trésorière

